

## TARIFICATION CALI 2018

### pour les familles résidant sur la Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie

Toute inscription au cours de l'année fait l'objet de **frais de dossier à hauteur de 8€ par famille**, peu importe le nombre de jours et d'enfant. Ces frais de dossier sont à régler à la première inscription de l'année civile 2018.

Dans le cas d'une **absence justifiée** (certificat médical,...) la **journée est facturée à 2€** (peu importe le régime allocataire ou la tranche, cela couvre une partie des frais de repas engagés auprès du prestataire).

RÉGIME GÉNÉRAL (OU ALLOCATAIRE C.A.F.)						
Quotient familial	< 700	700 à 874	875 à 1049	1050 à 1224	1225 à 1399	> = 1400
Tranche	A	B	C	D	E	F
Tarif à la journée	7€	9,50€	10,10€	11,40€	12,70€	14€
Tarif à la semaine <i>semaine de 5 jours</i>	35€	47,50€	50,50€	57€	63,50€	70€
BÉNÉFICIAIRES DE LA MUTUELLE SOCIALE AGRICOLE						
Quotient familial	< 600		601 à 900		> 900	
Tranche	A		B		C	
Tarif à la journée 1 <sup>er</sup> enfant	4€		5,50€		13,50€	
Tarif à la journée à partir du 2 <sup>ème</sup> enfant	2€		2,75€		13,50€	

Pour les vacances d'été, le Conseil Départemental attribue une bourse selon le quotient familial des familles, le formulaire peut être téléchargé sur le site du Conseil Général. Nous disposons de quelques exemplaires disponibles à la mi-avril. Ce dossier doit être renvoyé au Conseil Départemental avant le 1<sup>er</sup> juin.

Certaines communes participeront financièrement à l'accueil des enfants de leur commune. Le montant de cette participation est déduit directement de la facture réglée par les familles.

## L'INSCRIPTION

Pour inscrire un ou plusieurs enfants d'une même famille, il faut venir au complexe, muni des éléments suivants :

- une photocopie du livret de famille (enfants + parents)
- une attestation d'assurance extra scolaire pour chaque enfant inscrit
- une preuve de votre quotient familial (attestation CAF ou MSA, avis d'imposition 2017 pour les revenus de 2016), dans une majorité des cas, le numéro d'allocataire CAF peut suffire
- le carnet de santé des enfants inscrits (pour le remplissage d'une fiche sanitaire de liaison annuelle)

- un acompte de 10 € (espèce ou chèque à l'ordre du « trésor public »), peu importe le nombre d'enfants et de semaines sollicitées
- le montant des frais de dossier annuel (pour la première inscription de l'année civile 2018) qui s'élève à 8€ par famille quels que soient le nombre de semaines souhaitées et le nombre de séjours auxquels participent les enfants.

### L'inscription se fait uniquement à la semaine.

Sur place, nous remplissons le dossier d'inscription au CALI et vous remettons un règlement intérieur à signer et à transmettre à l'équipe d'animation avant le premier jour de centre.

INSCRIPTIONS AU COMPLEXE NICOLAS BATUM DE MOYAUX  
AUCUNE INSCRIPTION NE POURRA ETRE PRISE PAR TELEPHONE OU PAR MAIL

Pour tous renseignements :  
COMPLEXE NICOLAS BATUM - Tél. 02 31 63 74 57  
cali@agglo-lisieux.fr



2018  
INFOS PRATIQUES • CALENDRIER • INSCRIPTIONS • TARIFS



# QU'EST-CE QUE LE CALI ?

**Le CALI est né en juillet 2011, c'est un accueil de loisirs sans hébergement, ouvert à tous les enfants âgés de 3 à 12 ans.**

Les enfants sont accueillis à la semaine sur 2 sites :

- ▶ les 3/5 ans à l'école maternelle « Colette Hardel » de Moyaux
- ▶ les 6/12 ans dans les locaux dédiés à l'accueil des enfants au Complexe Nicolas Batum

Le CALI offre la possibilité aux enfants d'occuper leur temps libre en retrouvant leur copain ou en faisant de nouvelles rencontres. Il permet aussi de découvrir de nouvelles activités telles que :

- ▶ différents jeux
- ▶ des activités manuelles
- ▶ des activités artistiques
- ▶ des sorties
- ▶ des mini-camps
- ▶ différents projets comme par exemple le graff, la photo, la danse, la création de jeu, le théâtre, les journées à thème...
- ▶ différentes cueillettes chez les petits...

*Les enfants sont encadrés par une équipe pédagogique diplômée et confirmée.*

## JOURNÉE type au Cali

**7h30** ouverture des « temps d'accueil - garderie »

**9h15** début de la matinée de centre  
▶ activités de groupe chez les 3/5 ans et les 6/12 ans

**11h15** fin des activités du matin et rangement

**11h30** départ des 6/12 ans pour le self du CALI à l'école maternelle

**12h** repas commun aux 3/12 ans

**13h15** retour des 6/12 ans au complexe N.Batum / sieste ou temps calme pour les 3/5 ans

**14h** début des activités de l'après-midi chez les 6/12 ans - activités de groupe par tranches d'âges

**15h** début des activités chez les 3/5 ans

**16h** rangement et préparation du goûter

**16h15** goûter

**16h30** rangement du goûter et préparation au départ du centre

**16h40** début du « temps d'accueil - garderie » du soir

**18h** fin du « temps d'accueil - garderie » du soir

## Les grands PRINCIPES du Cali

**L'enfant est acteur de son séjour**  
(choix des activités, gestion de son temps libre,...)

**L'enfant découvre, apprend et s'épanouit en s'amusant**

**L'enfant participe à la vie en collectivité**  
(rangement, service à table,...)

**La famille est un interlocuteur privilégié**  
(échanges avec l'équipe pédagogique,...)

## Les « petits » SERVICES du Cali

**Des « Temps d'accueil - garderie » du matin et du soir sur les 2 sites**

- ▶ Complexe Nicolas Batum (Moyaux) : de 7h30 à 9h15 et de 16h40 à 18h (6/12 ans)
- ▶ Ecole maternelle (Moyaux) : de 7h30 à 9h15 et de 16h40 à 18h (3/5 ans)

**Le repas du midi, le pique-nique des sorties ainsi que les repas de mini camp**

**Le goûter**

**Les sorties et temps-forts**

*Services compris dans le tarif de la semaine*

## les VACANCES concernées

Vacances d'Hiver 2018

Semaine 9 (5 jours)  
du lundi 26 février au vendredi 2 mars  
Semaine 10 (5 jours)  
du lundi 5 mars au vendredi 9 mars

Inscriptions au complexe Nicolas Batum de Moyaux dès le mardi 16 janvier 2018 à 9h

Vacances de Printemps 2018

Semaine 18 (4 jours)  
du lundi 30 avril au vendredi 4 mai  
Semaine 19 (3 jours)  
du mardi 7 mai au vendredi 11 mai

Inscriptions au complexe Nicolas Batum de Moyaux dès le mardi 20 mars 2018 à 9h

**Les horaires d'inscriptions pour les petites vacances sont :**

Le mardi de 9h à 11h30 et de 14h à 19h30. Le mercredi de 9h à 11h30 et de 14h à 18h30.  
Le jeudi de 9h à 11h30 et de 14h à 17h. Le vendredi de 9h à 11h30 et de 14h à 19h.

Vacances d'Été 2018

Semaine 28 (5 jours)  
du lundi 9 juillet au jeudi 13 juillet  
Semaine 29 (5 jours)  
du lundi 16 juillet au vendredi 20 juillet  
Semaine 30 (5 jours)  
du lundi 23 juillet au vendredi 27 juillet  
Semaine 31 (5 jours)  
du lundi 30 juillet au vendredi 3 août  
Semaine 32 (5 jours)  
du lundi 6 août au vendredi 10 août  
Semaine 33 (4 jours)  
du lundi 13 août au vendredi 17 août

Pré-inscriptions de l'été par communes à partir du mardi 15 mai 2018 au complexe Nicolas Batum de Moyaux

**Mardi 15 mai de 17h à 20h :**  
Marolles, L'Hôtellerie, Cordebugle, Quilly du Houley, Fauguernon, Firfol, Fumichon et autres communes

**Mercredi 16 mai de 17h à 20h :**  
Le Pin

**Jeudi 17 mai de 17h à 20h :**  
Moyaux